

## Revalidation Certificat Général d'opérateur - RCGO

### Titre(s) visé(s)

Attestation de formation au stage et test de « revalidation CGO » permettant la revalidation du certificat correspondant.

### Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Remise à niveau, actualisation des connaissances et évaluation des compétences permettant la revalidation du titre pour une durée de validité de 5 ans.

Le (la) stagiaire doit être en mesure de s'acquitter des tâches d'opérateurs des radiotélécommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre du SMDSM et ce, dans toutes zones océaniques, en étant capable : d'émettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM en assurant les fonctions requises (1) et d'assurer des services radioélectriques en cas d'urgence (2).

### Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

Toute personne devant procéder à la revalidation de son certificat général d'opérateur.

Être titulaire du CGO (la pièce originale devra être présentée lors de l'inscription).

La pratique de l'anglais et la connaissance du vocabulaire SMCP-OMI sont vivement conseillées.

### Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

Avoir réalisé avec succès les épreuves du test de revalidation (1 h de test). Le test vise les compétences ci-dessus (1) et (2) et est réalisé, en langue anglaise, sous forme de mises en situation sur simulateur SMDSM + une interrogation orale. Sont déclaré(e)s admis(e)s les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20, pour l'ensemble des épreuves et sans note éliminatoire.

### Durée, modalités, effectifs par session

8h comprenant le test de revalidation (durée du test = 1h).

Formation théorique et pratique (50 % d'instruction pratique sur simulateur).

Formation dispensée en centre, en continu, en présentiel.

Possibilité de stage INTRA.

6 stagiaires (maximum).

### Intervenant(s)(es)

Formateurs (trices) pour adultes, titulaires des titres C.R.O. et C.G.O., expert(e)s en formation SMDSM, agréé(e)s par l'administration des affaires maritimes.

Intervention d'un(e) formateur(trice) en langue anglaise sur la partie Anglais O.M.I.